

# Exigeons un vrai régime d'assurance-chômage!

## Seuil d'admissibilité

### 350 heures - 13 semaines

Facilite l'accès aux prestations pour les travailleuses et les travailleurs (dont les précaires); élimine la notion discriminatoire de nouvel arrivant et la référence au taux de chômage régional.

## Taux de prestations

### 70% - 12 meilleures semaines

Un taux à 55% appauvrit les chômeuses et chômeurs alors que nous avons les moyens de verser davantage; un calcul sur les 12 meilleures semaines réduit l'impact négatif des semaines moins payantes.

## Durée des prestations

### 35 semaines de prestations

Constitue une durée minimale raisonnable compte tenu des difficultés liées à la recherche d'emploi. Ce seuil permet également d'éliminer la référence injustifiée au taux de chômage.

## Accès aux prestations

### Fin des exclusions totales

Limiter à 6 semaines les exclusions rétablit le droit à des prestations en cas de départ volontaire ou d'inconduite; protège le droit à la liberté de travail et à une protection en cas de chômage.

## Saccage de l'assurance-chômage

### Abolition de la réforme Harper

Pour permettre aux chômeuses et chômeurs de rechercher un emploi qui respecte leurs compétences et niveau de vie; retour à un processus juste, accessible et efficace pour les chômeuses et chômeurs qui font valoir leurs droits.

## Retour du projet pilote

### Cinq semaines supplémentaires

Prolonger jusqu'à 5 semaines les prestations des chômeuses et chômeurs des régions à haut taux de chômage afin de minimiser les conséquences du trou noir (fin des prestations avant le retour de la saison de travail).

## Caisse de l'assurance-emploi

### Protection de la caisse

Que les cotisations ne servent qu'à verser des prestations et non à réduire la dette ou financer des mesures d'employabilité; retour de la participation de l'État au financement de l'assurance-chômage.

**En 1935, des milliers de sans-emploi se sont battus pour obtenir un régime d'assurance-chômage, continuons le combat!**

